



HomeProtect

Assurance inventaire du ménage

Vos biens ont une valeur économique non-négligeable. Il est donc primordial de vous prémunir contre les conséquences financières d'un incendie, d'événements naturels, d'un vol ou d'un dégât d'eau.

HomeProtect vous permet d'assurer vos biens mobiliers, ainsi que ceux des personnes vivant sous votre toit. Vous abordez ainsi les aléas du quotidien en toute sérénité.

Prestations HomeProtect

La couverture HomeProtect se décline en deux niveaux de prestations, selon vos besoins.

	Niveau basic Couverture économique	Niveau plus Couverture élargie avec extensions optionnelles à choix
Dommages assurés	Destruction, détérioration ou disparition de choses composant l'inventaire du ménage	
Prestations assurées	Frais de réparation ou remboursement à la valeur à neuf des choses détruites	
Somme d'assurance au lieu du risque	La somme doit correspondre à la valeur de remplacement par des objets neufs	
Somme d'assurance hors du lieu du risque	5% de la somme d'assurance au lieu du risque	20% de la somme d'assurance au lieu du risque
Franchise à choix	Fr. 0.–, Fr. 200.– ou Fr. 500.–	

Module de base	Niveau basic	Niveau plus
Dommages causés aux biens composant l'inventaire du ménage, tels que mobilier, literie, vêtements, livres, appareils, articles de sport, y compris les choses en leasing, louées ou confiées, en cas de:		
Incendie, fumée, foudre, explosions, etc.	✓	✓
Dommages naturels Hautes eaux, inondations, tempêtes, grêle, avalanches, pression de la neige, éboulements de rochers et chutes de pierres, glissements de terrain	✓	✓
Vol avec effraction (y. c. les dommages causés au bâtiment) Vol par actes ou menaces de violence (détournement) et vol simple au lieu du risque	✓	✓
Dégâts des eaux Ecoulement hors de conduites, gel, eaux pluviales, fonte des neiges, refoulement, etc.	✓	✓
Cas particuliers assurés		
Frais résultant d'un dommage assuré Frais de déblaiement, frais de reconstitution de documents et cartes de crédit/débit, frais de changement de serrures, frais de relogement, etc.	Max. 5% de la somme d'assurance	Max. 20% de la somme d'assurance
Valeurs pécuniaires Numéraire, papiers-valeurs, métaux précieux, etc.	Max. Fr. 1000.–/sinistre	Max. Fr. 5000.–/sinistre
Bijoux non enfermés dans un coffre-fort d'au moins 100 kg ou dans un trésor emmuré	20% de la somme d'assurance, max. Fr. 30 000.–	
Sinistre causé par faute grave	Aucune réduction de prestation	
Couverture étendue		
Bris de glace du mobilier		Max. Fr. 2000.–/sinistre
Vandalisme, troubles civils, attentat terroriste, etc.		Max. Fr. 2000.–/sinistre
Décongélation de denrées surgelées		Max. Fr. 2000.–/sinistre
Roussissement		Max. Fr. 2000.–/sinistre
Dommages causés par l'électricité à des machines et appareils		Max. Fr. 2000.–/sinistre
Casco (détériorations accidentelles de choses assurées)		Max. Fr. 2000.–/sinistre
Home Assistance	✓	✓
Options		
Couvertures soumises à une surprime		
Vol simple hors du lieu du risque (somme d'assurance à choix de Fr. 1000.– à Fr. 8000.–)	✓	✓ y compris vélos
Bris de glaces du bâtiment y compris installations sanitaires		Max. Fr. 2000.–/sinistre
Tremblements de terre		Max. somme d'assurance au lieu du risque

Les conditions générales d'assurance font foi.

Home Assistance

La prestation Home Assistance vous permet de bénéficier gratuitement, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, de l'intervention d'un spécialiste afin d'effectuer les réparations d'urgence nécessaires en cas de sinistre. Elle inclut également un service de gardiennage dans les cas où la sécurisation de votre domicile l'exige.



En savoir plus sur HomeProtect

Scannez et accédez au contenu en ligne

Hotline 0848 803 222 Fax 0848 803 112 Web www.groupemutuel.ch

Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® Entreprise®

Groupe Mutuel Assurances GMA SA

Rue des Cèdres 5 – Case postale – CH-1919 Martigny

